

COMPTE RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc — DEVULDER Elodie — DUHAMEL Camille - GUILLAIN Romuald — RYCKEBUSCH Emmanuel — SCHRYVE Emmanuel - DECODTS Viviane — LETURGEZ-WADOUX Margareth - CODDEVILLE Séverine - VANHEEGHE Pierre — BECK Grégory — LACRESSONNIERE Vincent — HERMANT Eric

Excusée : GOUBET Hélène pouvoir à RYCKEBUSCH Emmanuel - Absent : JOHNSON Richard

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 mars 2023 à l'unanimité

2/ OAP Les Nénuphars

Monsieur le Maire indique que le permis de lotir du lotissement les nénuphars a été accordé pour 15 logements.

3/ Salle de psychomotricité

Monsieur le Maire indique que le permis de construire de la salle de psychomotricité a été déposé fin mars. Les dossiers de subvention ont été déposés auprès du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

3/ Vote du compte administratif 2022 :

Monsieur Romuald GUILLAIN présente le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022. La section d'investissement présente un excédent d'investissement de 41 408, 66 € et de fonctionnement de 151 070, 35 €.

Comme le prévoit la loi, Monsieur le Maire est sorti le temps du vote du compte administratif. Le compte administratif 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

Le compte de gestion 2022 est approuvé à l'unanimité des votants

5/ Vote du taux de la taxe d'habitation 2023

Le Conseil Municipal fixe à 11, 50 % le taux de la taxe d'habitation 2023.

6/ Vote du Budget Primitif 2023 :

Le budget primitif 2023 est voté à l'unanimité. Il est notamment prévu la construction d'une salle de psychomotricité, la réfection du pignon de l'école, des travaux salle tisje tasje, l'achat d'une tondeuse.

7/ Affectation du résultat 2022

Il est affecté la somme de 737 554, 51 € en section de fonctionnement recettes et la somme de 192 483, 62 € en déficit d'investissement.

8/ Sinistre route de Watten :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un véhicule a pris feu le 24 août 2022 à 14 h 35 route de Watten au niveau de la parcelle ZC 3 et que la barrière est endommagée. La compagnie d'assurances n'arrive pas à récupérer la somme de 1 656 € pour le remplacement de la barrière. Aussi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 1 656 € à l'encontre du conducteur du véhicule.

9/ Gestion du personnel communal :

Monsieur le Maire fait un point sur le personnel communal.

10/ Fêtes communales :

Monsieur Emmanuel RYCKEBUSCH fait un point sur les différentes festivités communales.

Il est prévu des portes ouvertes au niveau des écoles le vers le 13 mai 2023.